



## **Communiqué de presse des syndicats**

### **Coordination Nationale Infirmière**

### **Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé**

### **Syndicat National des Professionnels Infirmiers**

## **Les infirmières ne veulent pas d'une catégorie A bradée !**

Les trois principaux syndicats d'infirmiers salariés (CNI, SNICS et SNPI) se sont rencontrés pour définir une stratégie commune sur le dossier des revalorisations salariales des infirmières de la Fonction publique.

Première étape : ils appellent les infirmières à signer une carte pétition et à l'adresser au Président de la République afin de lui rappeler ses engagements de rendre plus attractive la profession infirmière et de lui accorder la reconnaissance qu'elle mérite.

En effet, loin de correspondre aux propos tenus par Mr Sarkozy depuis 2007, il apparaît qu'au terme des négociations salariales de passage en catégorie A des infirmières, la Fonction Publique utilise ces discussions pour remettre en cause la retraite active sans pour autant proposer aux infirmières la catégorie A TYPE .

Les propositions actuelles expriment une non reconnaissance des responsabilités et des compétences des infirmières, ne répondant pas à la problématique d'attractivité et discréditant les engagements pris au plus haut niveau de l'état.

Ci-joint texte de la carte pétition (téléchargeable sur les sites CNI, SNICS, SNPI)

#### **Contact presse :**

Nathalie Depoire (CNI)  
06 64 41 78 65  
Béatrice Gaultier (SNICS)  
06 82 07 77 47  
Thierry Amouroux (SNPI)  
01.48.78.69.26